

INSCRIPTIONS

ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Par voie postale :

En renvoyant votre bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :
61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.54.43.63 - Fax : 04.91.33.43.42

Par e-mail :

formation-continue@eda-sudest.fr

Sur notre site :

www.eda-sudest.fr

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement

TARIFS

Tarif normal : 130 euros

Tarif jeune barreau : 70 euros

ATTENTION : JEUNE BARREAU = MOINS DE 2 ANS DE BARRE

Crédit d'impôt : 79,04 euros pour la journée (heure de SMIC au 1er janvier 2018 : 9,88 euros)

Le tarif comprend la participation à la formation ainsi que le café d'accueil et le déjeuner.

ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit ou par mail à l'Ecole des Avocats du Sud-Est et lui parvenir **avant le 2 novembre 2018**.

VALIDATION DES HEURES

Validation de 8 heures de formation continue pour la journée.

Un parking gratuit est à votre disposition devant les salles.



JOURNEE DE FORMATION CONTINUE

VOTRE ACTUALITE JURIDIQUE A SAINT-MARTIN DE CRAU - 3ème Edition

Saint-Martin de Crau

Vendredi 9 novembre 2018

Zone artisanale du Cabrau
Salles Aqui Sian Ben et Mistral
Rue des Compagnons,
13310 Saint-Martin-de-Crau

Validation 8 heures



OBJECTIFS DE LA JOURNEE

Cette journée de formation propose quatre ateliers visant à faire le point sur les dernières réformes, notamment en droit social, droit pénal et en procédure civile. Elle offre également l'opportunité de faire un point en droit patrimonial de la famille afin de continuer à mieux appréhender les contraintes auxquelles vous vous exposez dans votre exercice.

MATINEE

9 H 00 : Accueil café

9 H 15 – 12 H 45 : ATELIER AU CHOIX

ATELIER n° 1 : Droit social

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL AUTRES QUE LE LICENCIEMENT

- période d'essai
- démission
- prise d'acte
- résiliation judiciaire
- rupture conventionnelle homologuée

Par Me P. SCOTTO DI CARLO, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, Maître de conférences associé à Aix-Marseille Université

ATELIER n° 2 : Droit patrimonial de la famille

LIQUIDATION DU REGIME MATRIMONIAL

- les bons réflexes pour liquider ; rappel des fondamentaux
- la composition des masses actives et passives
- le calcul des récompenses
- les créances entre époux
- les canevas liquidatifs selon les régimes matrimoniaux
- articulation entre procédure de divorce et liquidation
- la liquidation après divorce et la gestion de l'indivision post-divorce
- le partage judiciaire
- actualités jurisprudentielles

Par Me M. RAGETLY, Avocat au Barreau de Marseille

12 H 45 : Cocktail déjeunatoire

MATIERES VISEES

Droit social
Droit patrimonial de la famille
Droit pénal
Procédure civile

APRES-MIDI

14 H 15 – 17 H 45 : ATELIER AU CHOIX

ATELIER n° 3 : Droit pénal

ACTUALISATION EN DROIT PENAL ET EN PROCEDURE PENALE

- la loi contre les violences sexistes et sexuelles
- actualités jurisprudentielles

Par M. J.-B. PERRIER, Professeur à Aix-Marseille Université, Directeur de l'ISPEC

ATELIER n° 4 : Procédure civile

LES DANGERS DU TEMPS QUI PASSE ... PANORAMA DES PRESCRIPTIONS CIVILES

- la réforme du 17 juin 2008 : 10 ans après (objectifs de la réforme, droit transitoire, nouvelles définitions)
- le régime général de la prescription extinctive (principes et exceptions)
- la computation de la prescription extinctive (principes, suspension et extinction de la prescription)
- le « délai butoir »
- les aménagements contractuels de la prescription
- le régime procédural de la prescription

Par Me J. MAGNAN, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence